Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 22

Artikel: La guerre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249628

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS .

RÉDACTION et ADMINISTRATION

ANNONCES

SUISSE..... Fr. 2.50 ETRANGER... > 3.50

Le Numéro....

Mile Emilie GOURD, Pregny (Genève)

La case, par an Fr. 15.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

2 cases. > 30.— La ligne, par insertion > 0.25

SOMMAIRE: La Guerre: La Rédaction. — Journée féminine romande. — La dernière votation...? E. Gd. — In Memoriam: M™ de Maday-Hentzelt: La Rédaction. — L'Œuvre de la Femme à l'Exposition nationale: II. La Peinture et la Sculpture: J. Gueybaud. — Variété: La Femme dans l'ancienne Egypte: B. Hentsch. — De ci, de là... — Au Pays des Suffragettes: E. Gd. — Deux Appels aux Femmes. — A travers les Sociétés.

La Guerre

C'est le cœur très lourd et étreint d'angoisse que nous 'avons préparé ce numéro. Angoisse pour l'effroyable avenir que chaque jour qui passe ouvre devant nous, et tristesse aussi, tristesse profonde de constater combien barbare, combien férocement cruel est encore notre siècle, que nous avions la naïveté de croire un siècle de progrès. Et c'est seulement parce que nous savons que notre sentiment est partagé par toutes les femmes, parce que nous avons soi en l'élément d'irréductible pacifisme qu'apporteront un jour les femmes-dans l'œuvre de civilisation, que nous-avons trouvé l'ardeur nécessaire pour poursuivre notre lutte à nous, qui paraît de bien minime importance à côté de celle qui rient de s'engager,

« Donnez le droit de vote aux femmes, nous a-t-on dit de « divers côtés, et soyez sûre que vous ne verrez plus des situations « comme celles où nous nous trouvons... »

Et c'est vrai. Comme l'a dit Olive Schreiner, « la femme sait la valeur de la vie humaine, l'homme ne la sait pas. » Ce n'est pas par lâche sentimentalité qu'elle exècre le sléau que les hommes ont déchaîné; c'est parce qu'elle sait ce que coûte de sonffrances, de larmes, d'angoisses et de sang une seule de ces unités humaines, dont nos modernes moyens de destruction fauchent des centaines de mille. Et lorsque, complant pour quelque chose dans la vie politique, elle pourra mettre efficacement dans la balance de l'opinion publique sa haine de la guerre et de ses monstruosités... alors, alors, la loi du plus fort ne prévaudra plus seule dans notre humanité.

La Rédaction.

AVIS IMPORTANT

Journée féminine romande

La Commission d'organisation de la Journée romande nous informe qu'ensuite de circonstances indépendantes de sa volonté la réunion de cette année ne pourra pas avoir lieu à la date fixée.

Comme l'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses se réunit à Vevey les 24 et 25 Octobre, si les circonstances actuelles le permettent, la Commission a jugé préférable de renoncer à fixer une nouvelle date pour la Journée romande et d'engager plutôt les femmes de nos trois cantons à se rencontrer nombreuses à Vevey, d'abord, puis à Genève, l'après-midi du 25, pour la réception que les femmes genevoises préparent à leurs confédérées à l'occasion du Centenaire de Genève-Suisse.

La dernière votation...?

 Cette fois-ci, disent-ils, la question est définitivement liquidée... Après trois votations populaires, les prud'femmes ont cessé de vivre sans avoir jamais existé. Ouf!...¹ >

Croyez-vous, Messieurs?

...Quand, en juin 1910, les électeurs acceptèrent cette malheureuse loi qui ne fut jamais appliquée, 589 voix s'étaient prononcées en notre faveur. Les adversaires des prud'femmes, ou plus exactement du principe des droits de la femme, n'eurent pas assez de mépris pour écraser cette pauvre petite majorité, si insignifiante qu'on pouvait aisément la passer sous silence... Seulement, chose curieuse, quand ils n'obtinrent, eux, en avril dernier, qu'une majorité de 466 voix, voilà que c'était tout d'un coup le Peuple Souverain qui s'était prononcé; et c'était un crime de lèse-démocratie que de parler seulement d'une nouvelle campagne populaire! Et maintenant que la votation du 26 juillet leur a donné une majorité de cent cinquante voix exactement (1768 contre 1618), et de voix provenant de régions agricoles, où les femmes n'ont forcément rien à faire avec ces tribunaux professionnels, nous allons sans doute apprendre que l'Humanité entière, la Civilisation elle-même ont proclamé par ces 150 voix la négation de tous nos droits!

Eh! bien, nous préférons que ce soient nos adversaires plutôt que nous qui l'aient emporté à cette majorité-là.

Matériellement, nous sommes battus. Les prud'femmes n'existent plus. — Et comme elles n'avaient jamais existé que sur le papier, cela ne change de fait pas grand' chose. Il y aurait même beaucoup à dire sur l'excellence du procédé qui consiste à abroger une loi dont on ignore les résultats pratiques : mais passons. — Les sabotiers vont continuer à juger des corsetières, et les fabricants de bâches des modistes. Les femmes n'ont qu'à se mêler de ce qui les concerne. Ainsi en ont décidé la raison et le bon sens incarnés en cent cinquante électeurs. Nous nous inclinons.

¹ La Suisse du 27 juillet, le Libéral genevois du 30 juillet.